



Gagnante d'un concours sur internet

Par **noon21**, le **12/01/2011** à **00:01**

Bonjour,

Le 24 décembre 2010 je me suis connectée sur le site des jouets hasbro (www.hasbro.com). Ce jour là il y avait un concours pour tenter de remporter le mega prix : 750 euros de jouets ! Donc je tente ma chance au concours et surprise, on m'indique que je suis la grande gagnante du concours. J'imprime la page internet au cas ou... Sur cette page il est indiqué qu'on prendra contact avec moi par email pour m'expliquer les modalités de livraison.

Ne voyant pas d'email arriver, je décide de contacter le service consommateur hasbro en leur expliquant la situation. Quelques jours plus tard, je reçois un email me disant qu'un problème technique indépendant de la volonté d'hasbro a entraîné un mauvais affichage d'écran sur le site du jeu, indiquant à plusieurs internautes qu'ils avaient gagné le lot, et que bien sûr, ils me tiendraient au courant de la situation. Ne voyant aucune réponse concrète de leur part, j'ai appelé par téléphone plusieurs fois le service consommateur, qui me dirige vers la maison maire. A la maison maire, aucune réponse concrète, on me dit qu'ils n'arrivent pas à déterminer le réel gagnant et que "peut être" ils allaient procéder à un tirage au sort parmi les pseudo gagnants.

Ma question est simple : que puis-je faire dans cette situation ??

Si vous avez une réponse.... merci de me la faire savoir